

Le guide mondial des secrets bancaires

Thibaut Le Berre

Avocat au barreau de Paris, 37 ans, Edouard Chambost est un spécialiste des grandes places financières. Il s'est rendu célèbre avec un premier ouvrage à succès dont le titre est un programme « Guide des paradis fiscaux ». Nous lui devons aujourd'hui un précieux et monumental « Guide mondial des secrets bancaires » qui ne passera pas inaperçu (1).

L'éditeur a parfaitement su présenter cet ouvrage enrichissant. Beaucoup de pays sont des « enfers » bancaires comme la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la République fédérale allemande, etc. Pour un peu, les banquiers se conduisent comme des adjoints de police. Ils ne peuvent ni ne doivent rien refuser aux investigations du fisc. S'il existe des « enfers », il doit exister des « paradis » bancaires. Où ? Qui ?

On pense immédiatement à la Suisse où, selon certains, 200.000 à 600.000 Français auraient un compte bancaire. Et voici qui nous ramène à la récente affaire des « douaniers » qui, selon la thèse suisse, voulaient en savoir trop long sur certains de ces comptes. Il n'y a pas que les banques suisses, il y a Andorre, les îles Bahamas, Hong-Kong, le Liechtenstein, Singapour, Cayman Panama etc. Comment s'y prendre ? Comment faire ? Edouard Chambost vous conduit par la main et vous explique tout. Encourageant, non ?

Et puis, voici des surprises. Et de quelle taille ! Savez-vous, par exemple, que l'on peut classer l'Union soviétique et la Hongrie parmi les paradis bancaires ? Mais oui, parce que nécessité fait loi et que les énormes besoins en devises obligent à des législations étrangement « socialistes ».

Voici donc le premier « guide » pratique, le premier ouvrage publié dans le monde sur le secret bancaire. Pour y parvenir, l'auteur a consulté un grand nombre de confrères étrangers, adressé un questionnaire détaillé à 1.000 banquiers. Bref la moisson est de première qualité.

Cet ouvrage étant un « guide », le lecteur suivra dans sa recherche de la discrétion un voyageur imaginaire

— qui pourrait être lui — à la recherche de solutions légales à ses problèmes. Voici le Gault et Millau du secret bancaire.

Comme dans tous les guides, les bonnes adresses peuvent changer. Il y a des paradis quatre étoiles qui peuvent tomber deux étoiles. Soyez rassurés, les bonnes adresses en matière de secret bancaire changent lentement. Quelles sont-elles ? Quels sont vos droits ?

Edouard Chambost fait le point complet pays par pays. Vous saurez tout sur les motifs profonds de la convention bancaire suisse, par exemple. Etes-vous intéressé par ce qui se passe aux îles Vierges Britanniques, à Jersey, à Guernesey, au Canada, en Afrique du Sud, etc. Vous trouverez votre bonheur. Sans aller si loin, prenons le cas de la coprincipauté d'Andorre.

A Andorre, nous plongeons dans le Moyen Age du secret. Le régime juridique est moyenâgeux et basé sur un mélange de l'ancien droit catalan, du droit romain et du droit canon. La situation politique est stable. Les communications, P.T.T., téléphone, télex, sont satisfaisantes. On peut travailler. Il n'existe aucune forme de contrôle des changes. Comme l'écrit admirablement Edouard Chambost : « L'ensemble du système bancaire est efficace et sérieux, en dépit de l'apparente et sympathique nonchalance des Catalans, et ne ressemble en rien au « racket » des taux de commission et délais d'encaissement pratiqués par les banques espagnoles qui n'a pour contrepartie que leur remarquable inefficacité » (p. 172).

Andorre connaît non seulement les comptes à numéro, mais aussi les comptes à pseudonymes. « Tant mieux pour les banquiers andorrans, conclut l'auteur, leur succès est venu de leurs qualités, il est normal qu'ils profitent en outre, comme les banquiers suisses des erreurs de leurs voisins ».

Je vous recommande le succulent chapitre consacré à l'U.R.S.S. L'Union soviétique, paradis bancaire, voilà une surprise qui ne manque pas de sel ! Et, pourtant, c'est vrai ! Les comptes à numéro ne posent pas de problèmes

puisqu'ils sont même proposés par voie de publicité. Comme en Andorre, les comptes à pseudonymes sont envisageables.

Et pourquoi ne pas aller faire un tour à Jersey ou à Guernesey, où le secret est total ?

On suivra ce guide passionnant qui traite admirablement de la philosophie du secret bancaire. Voici des réponses précises à des questions que l'on élude généralement par un silence courtois. Une mine de renseignements d'une exceptionnelle richesse.

(1) Edouard Chambost, « Guide mondial des secrets bancaires », (Seuil, éditeur, 360 pages, lexique, importante bibliographie).